

Extrait de: 1793 Dictionnaire raisonne des arts et métiers poeles

Date: 1739

Défauts des Poêles en fonte en fer et en faïence

Extrait de: Dictionnaire raisonne des arts et métiers, P494 et suivantes

« Le poêle est un grand fourneau de terre ou de métal, qui a un conduit par où s'échappe la fumée, et qui sert à chauffer une chambre sans qu'on voie le feu. On le met communément dans les antichambres pour faire chauffer les domestiques et afin que l'air froid ne pénètre pas dans les appartements du maître. Les Romains en avoient de deux espèces la première consistait en des fourneaux souterrains bâtis en long dans le gros mur, et ayant à chaque étage des petits tuyaux qui répondaient dans les chambres, à-peu-près comme ceux de nos serres chaudes. La seconde était des poêles portatifs, qu'ils changeaient de place quand ils voulaient. Il est cependant à présumer que les poêles dont l'usage est si fréquent dans tous les climats froids, doivent leur origine aux habitants du Nord, qui s'étant aperçus que le courant d'air qui entretient le feu dans une cheminée, refroidit le volume d'air qui est contenu dans la chambre, à moins que ce même air ne soit échauffé à la longue par un grand feu continu, qui occasionne une dépense considérable en bois, imaginèrent une espèce de fourneau où le feu est concentré et dont la fumée fort par le moyen d'un tuyau qui ne laisse point entrer d'air extérieur dans l'appartement où est le poêle. Ce meuble de commodité devint bientôt un sujet de luxe, et on est parvenu à en faire des ornements pour la décoration des endroits qu'ils échauffent. Quelque utiles que soient cependant ces poêles pour entretenir une chaleur toujours à-peu-près égale quelque économiques qu'on les prétende relativement à la grande consommation de bois qui se fait dans une cheminée où il y a un feu continu, et à ce qu'on est le maître d'augmenter ou de diminuer l'action du feu qui est dans le poêle en modérant à son gré, et en ouvrant plus ou moins les issues par lesquelles l'air attiré par le feu embrase plus ou moins les matières combustibles qui y sont renfermées il est certain que les poêles de fonte, de fer, même de faïence dont on se sert ordinairement quoiqu'ils donnent beaucoup de chaleur, et qu'ils puissent être moins nuisibles dans les appartements humides, ou souvent ouverts que dans des appartements secs occasionnent cependant beaucoup de maladies par le dessèchement et la grande raréfaction qui détruit l'élasticité de l'air qu'on respire, affectent la poitrine donnent des violents maux de tête, de même des langueurs d'estomac jusqu'à tomber en faiblesse, à ceux qui ne font pas accoutumés à cette chaleur.

En 1686 M. Dalesme imagina un nouveau poêle où par un courant d'air bien ménagé il forçait la fumée de descendre dans le brasier et de s'y convertir en flamme. Comme cette invention débarrassait de l'incommodité de la fumée, et qu'on la croyait plus propre à échauffer un appartement, on s'empessa de la mettre en usage; mais on s'aperçut bientôt que ces poêles devenaient pernicieux et que quoiqu'ils ne chargeassent point l'air d'une fumée grossière ils le chargeaient d'exhalaisons plus subtiles, et en même temps capables de nuire aux personnes qui les respiraient...

[Les poêles]..... auxquels on a donné le nom de poêles hydrauliques sont exempts de tous ces inconvénients et à la place de cette chaleur excessive que beaucoup de personnes croient mal-à-propos nécessaire ils procurent une douce température de douze à quinze degrés de chaleur; de manière que sans courir le danger des deux extrêmes ou d'une trop grande chaleur ou d'une qui ne soit pas assez proportionnée à la rigueur de la saison on y passe sainement l'hiver à l'abri du froid du dehors, c'est-à-dire qu'en sortant du degré de chaleur que nous communiquent ces poêles on peut respirer l'air extérieur fans craindre de s'exposer aux maladies que cause la suppression subite de la transpiration.

